

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Histoire

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Histoire*, dispensé par l'Université d'Orléans au sein de l'Unité de Formation et Recherche (UFR) « Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines », prolonge et approfondit les études de licence dans la discipline considérée. Alliant formation à la recherche et visées professionnalisantes, il propose deux spécialités articulées entre elles : *Pouvoirs, culture et société* (PCS) et *Métiers de l'Accompagnement Politique* (MAP). Les métiers visés, tel qu'affichés, sont variés : métiers de la recherche en histoire, métiers de l'enseignement de l'histoire-géographie (au collège et au lycée), métiers de la conservation du patrimoine, métiers du domaine des activités culturelles et du monde des médias, et métiers de l'administration territoriale et de la vie parlementaire. Ce master est ouvert aussi bien à la formation initiale qu'à la formation continue (en présentiel). Il fonctionne en double diplôme avec l'Université de Cracovie (Pologne).

Analyse

Objectifs

Ce master affiche des objectifs clairement définis. Il ambitionne avant tout de fournir aux étudiants une formation de haut niveau scientifique, pour les préparer le plus efficacement possible à une large palette de métiers.

Pour ce faire il entend les doter, de manière progressive, de connaissances disciplinaires de niveau supérieur, en lien avec l'avancement de la science, au sujet des quatre périodes historiques, mais aussi leur offrir une ouverture à la pluridisciplinarité et leur faire acquérir de solides compétences en matière de communication. Au-delà de ces objectifs généraux, deux orientations professionnalisantes sont proposées, l'une vers l'ensemble des métiers du domaine culturel, qui se propose de mettre l'accent sur l'initiation à la recherche, l'autre vers les métiers de collaborateurs d'élus locaux ou d'entreprises travaillant dans le domaine de la gestion des territoires. Cette dernière orientation est plus technique, même si elle se fait fort d'allier théorie et pratique.

Ce qui fait l'originalité de l'ensemble de la mention, c'est le positionnement en direction de la sphère politico-administrative, tant en matière de recherche (objet d'étude) que de débouchés professionnels (domaine d'exercice). C'est une manière intelligente de valoriser les compétences et le domaine d'excellence des enseignants-chercheurs du département d'histoire, et d'opposer une forte identité à la concurrence en matière de recrutement et de devenir professionnel.

Organisation

L'organisation de ce master, bien équilibrée, avec quatre semestres pesant chacun 30 « European credits transfer system (ECTS) est pleinement en adéquation avec les objectifs affichés - que le master se donne tous les moyens d'atteindre. Cette organisation, dont les grandes lignes font, dans le dossier, l'objet d'un schéma très parlant, peut, de prime abord, paraître complexe. Mais, en fait, elle assure la cohérence de la mention, qui est très loin d'être un agencement artificiel de formations hétérogènes. Les deux spécialités, à savoir PCS et MAP, sont proposées dès la première année de master (M1). La spécialité MAP est la plus directement professionnalisante, puisque visant essentiellement la formation de collaborateurs d'élus locaux. En deuxième année de master (M2), la première spécialité se scinde en deux parcours : *Pouvoirs, argent, sociétés* et *Pouvoirs, Discours et Cultures*, dont l'accès a du reste été préparé par des options en première année de master (M1). En fait, tout en restant dans le domaine du politique, il s'agit d'une spécialisation orientant les étudiants soit vers les liens avec l'histoire économique et sociale, soit vers ceux avec l'histoire culturelle.

En tout état de cause, ces spécialités et parcours ne fonctionnent pas de manière étanche. En première année de master (M1), il y a un véritable tronc commun entre les deux spécialités, consistant en divers cours sur l'histoire des courants politiques, l'histoire parlementaire, l'histoire de la communication politique et culturelle - cours dont les contenus, tout en s'inscrivant dans le temps long des périodes historiques, sont bien adaptés aux objectifs spécifiques de l'une et l'autre des spécialités. Au sein de la spécialité MAP, toujours en première année de master (M1), fonctionne également un tronc commun, cette fois-ci pour les enseignements de droit appropriés (droit des collectivités publiques, des services publics, de l'urbanisme, etc.), mais, ici, la mutualisation a lieu avec le master *Droit et administration* du même établissement.

En deuxième année de master (M2), les deux types de mutualisation fonctionnent également, et une autre est ménagée entre les deux parcours de la spécialité PCS - toujours à travers des cours. L'acquisition de compétences pratiques et transversales se fait tôt, dans le cadre d'unités d'enseignement (UE) spécifiques qui sont soit présents dans les deux spécialités (ainsi celles de langues vivantes étrangères), soit propres à l'une ou l'autre des spécialités (par exemple *Outils de la recherche* pour PCS ou *Note de Synthèse* pour MAP). Naturellement et à juste titre, en deuxième année de master (M2), chaque spécialité met l'accent sur des UE qui correspondent à ses objectifs : UE de séminaire et de recherche d'un côté, UE sur les métiers de conseil en politique ou encore les stratégies et techniques de la communication de l'autre (en lien avec la linguistique). L'organisation de la spécialité MAP est conçue pour que soit acquis tout le panel des compétences nécessaires à des futurs collaborateurs d'élus locaux, mais le principe fort qui soutient la démarche est qu'une formation historique est indispensable pour ceux qui conseillent et appuient le personnel politique dans ses tâches. Cela doit être salué.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Histoire* de l'Université d'Orléans fait face à la concurrence régionale (celle de l'Université de Tours) grâce à son positionnement tourné vers le domaine politique (pouvoirs, discours, acteurs, pratiques) et l'articulation originale qu'il propose entre l'approche scientifique de ce domaine et la formation en direction du monde professionnel. La spécialité MAP se singularise en tant que formation directement connectée aux besoins du champ des *Pouvoirs territoriaux et de la communication politique* (besoins accrus du fait de la décentralisation).

La mention s'adosse à deux unités de recherche, couvrant les quatre périodes historiques, tout en ménageant une approche pluridisciplinaire. Il y a une unité de recherche soutenue par le CNRS, l'Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT, UMR 5060), dont un des trois sites, le « Centre Ernest Babelon » est à Orléans. Il y a surtout l'unité de recherche pluridisciplinaire « POLEN » (Pouvoirs, Lettres, Normes : EA 4710, spécifiquement orléanaise), alliant histoire, droit et études littéraires. Du reste, le master d'*Histoire* met à contribution diverses disciplines, profitant de son environnement académique.

La formation s'appuie sur des partenariats avec l'environnement économique et socio-culturel, à l'échelle régionale, notamment dans le cadre de la valorisation des atouts patrimoniaux du Val de Loire. En première année de master (M1) de la spécialité PCS, une UE obligatoire conduit les étudiants à assister aux « Rendez-Vous de l'Histoire » à Blois et à en faire un compte-rendu. Les services d'archives départementales et les bibliothèques sont sollicités. Et, bien entendu, les collectivités locales, des entreprises publiques ou privées et des associations participent à la formation des étudiants de la spécialité MAP.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est très diversifiée et volontiers pluridisciplinaire, puisque doivent être assurés des enseignements en histoire (toutes périodes), droit, linguistique et communication. Il y a donc, dans cette équipe, des enseignants-chercheurs relevant de la 21^{ème} section (histoire ancienne et médiévale) et de la 22^{ème} section (histoire moderne et contemporaine) du Conseil National des Universités, mais aussi des enseignants-chercheurs de droit public (2^{ème} section), d'histoire du droit (3^{ème} section) ou encore de sciences du langage (7^{ème} section) : un dispositif parfaitement adapté. Le noyau central de cette équipe, celui des historiens, se compose de quinze enseignants-chercheurs, ce qui constitue un encadrement des plus satisfaisants (pour un peu moins d'une cinquantaine d'étudiants). Ce noyau comprend quatre Professeurs des universités (PR), neuf Maîtres de conférences (MCF) et deux Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER).

Les quatre PR sont tous fortement impliqués dans la formation, mais ils ne sont pas assez nombreux, eu égard aux objectifs scientifiques de la mention. Il est vrai que le département d'histoire d'Orléans ne compte que ces quatre PR. Sur les quinze enseignants-chercheurs d'histoire, l'histoire moderne et contemporaine est un peu mieux représentée que l'histoire ancienne et médiévale (neuf contre six), mais cela se justifie par l'orientation vers l'histoire politique et par la teneur de la formation dans la spécialité MAP. Dans le cadre de cette dernière, il est fait grandement appel à des intervenants professionnels : journalistes, responsables de la communication, conseillers politiques et chargés de mission divers.

En ce qui concerne le pilotage de la formation, il y a un responsable de mention (un historien politiste renommé) et des responsables de spécialité. Des réunions entre enseignants ont lieu à l'échelle des spécialités.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Au cours du contrat, les effectifs sont restés à peu près stables (49 inscrits au total en 2012-2013 ; 47 en 2014-2015), avec une répartition équilibrée entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2). La formation a donc conservé son attractivité, mais le niveau maintenu est fragile, la cinquantaine d'inscrits n'ayant jamais été dépassée. C'est la spécialité MAP qui semble la plus fragile, paradoxalement (compte tenu de son orientation professionnalisante). En 2012-2013 elle n'avait attiré que neuf étudiants, dont deux en deuxième année de master (M2). Par la suite, un rééquilibrage s'est cependant opéré, avec, en 2014-2015, 22 inscrits (contre 25 dans la spécialité PCS), dont dix en deuxième année de master (M2) (contre douze). Le taux de passage du M1 au M2 est resté constamment satisfaisant, aux alentours de 70 % pour l'ensemble de la mention, sans grande différence entre les deux spécialités. Le taux de réussite au diplôme pour les étudiants de M2 a, lui, quelque peu baissé de manière générale, passant de 77 % à 67 % entre 2012-2013 et 2014-2015 ; mais cela reste tout à fait convenable, d'autant que ces calculs portent sur des cohortes peu nombreuses et que, d'autre part, le taux de réussite dans la spécialité MAP a augmenté.

Les données fournies par le dossier indiquent d'excellents taux d'insertion professionnelle, notamment pour la spécialité MAP : en 2015, trois quarts des étudiants sortis entre 2010 et 2014 de cette spécialité étaient en emploi. Du côté de la spécialité PCS, 81 % des étudiants étaient en emploi, en stage ou complément de formation, pour un premier tiers dans les métiers du patrimoine et de la documentation (dont des inscrits dans un master spécialisé, d'offre régionale) et pour un autre tiers dans la filière conduisant au professorat du primaire et du secondaire. Les objectifs ont donc été atteints. Les poursuites d'études en doctorat ont concerné 12,5 % des étudiants de la spécialité PCS : résultat tout à fait honorable, et raisonnable.

Place de la recherche

La place de la recherche est forte, encore qu'évidemment plus forte (car essentielle) dans la spécialité PCS, où les étudiants sont initiés à la recherche et formés par la recherche (séminaires de haut niveau ; apprentissage des techniques de la recherche ; dépouillement de sources historiques, et rédaction d'un mémoire de recherche pesant, en tout, vingt et un European credits transfer system (ECTS). On note la louable volonté d'équilibrer les adossements pour ménager la part respective des compétences disciplinaires et des compétences « techniques ». Les personnels du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment des laboratoires auxquels s'adosse la mention interviennent dans certaines UE « techniques ». On relève des approches originales, par exemple avec la numismatique ou avec les techniques physico-chimiques mises au service de la recherche historique.

Pour autant, la spécialité MAP n'est pas déconnectée de la recherche, car elle inclut les cours de tronc commun, de haut niveau scientifique et donnant lieu à la rédaction de mini-mémoires ; et aussi parce que le rapport de stage, en deuxième du master (M2), comprend une dimension « critique » et de problématisation.

Place de la professionnalisation

Le souci de la professionnalisation est très grand, et pas seulement dans la spécialité MAP dont les enseignements sont directement formatés en fonction des débouchés professionnels attendus, en liens avec l'environnement de la vie active. Dans la spécialité PCS, il y a, dès le premier semestre du master 1, une UE obligatoire d'atelier de techniques de recherche d'emploi et de projet professionnel. Par ailleurs, au deuxième semestre du master 1 et au premier semestre du master 2, les étudiants passent par des UE obligatoires d'approche professionnelle des métiers du patrimoine et de la culture, de manière progressive (en master 2, les archives et les bibliothèques sont spécialement visées). De plus, pour ceux qui se destinent aux métiers de la recherche, la formation offre une initiation de qualité.

Le dossier comprend une fiche, bien rédigée, clairement renseignée et raisonnablement réaliste, se référant au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), cela pour chacune des deux spécialités. Attention, toutefois, à bien expliciter tous les sigles.

Place des projets et des stages

Comme la professionnalisation est explicitement recherchée, la place des projets et stages est importante. Le mémoire de recherche, dans la spécialité PCS relève à l'évidence de la pédagogie par projet. C'est, naturellement dans la spécialité MAP que le stage pèse le plus lourd. Il y a déjà un stage en master 1, quoique non obligatoire (mais

<p>recommandé). En master 2 de cette même spécialité, le stage est obligatoire, sous la forme soit d'un stage long, soit d'une formation en apprentissage (qui assure, du reste, un taux d'insertion professionnelle de 90 %). Cette expérience de terrain donne lieu à un rapport individuel de la part de l'étudiant et à un mémoire collectif (projet tuteuré), organisation qu'il convient de saluer, puisqu'elle est en phase avec l'objectif de formation à la communication politique. La note des UE de stage n'est pas compensable. Cela dit, tout cela ne pèse que neuf ECTS, et le dossier ne précise pas la durée du stage.</p> <p>Dans la spécialité PCS les étudiants peuvent remplacer le mémoire de recherche par un mémoire de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Les langues vivantes sont enseignées, de manière obligatoire (mais avec choix possible entre anglais et espagnol), aux deux semestres de la première année de master (M1), pour tous les étudiants, et au premier semestre du master deuxième année (M2) seulement pour ceux de la spécialité PCS.</p> <p>Il n'y a pas de cours disciplinaires délivrés en langue étrangère. La place des étudiants étrangers n'est pas négligeable : jusqu'à 15 (en 2014-2015). En revanche, il n'y a pas de données sur la mobilité internationale sortante. Il n'est pas non plus question d'échanges d'enseignants avec l'étranger.</p> <p>Le dossier mentionne un point fort quant à l'ouverture internationale : l'existence d'un double diplôme d'histoire avec l'Université de Cracovie (Pologne). Malheureusement, il n'y a pas d'informations détaillées sur ce double diplôme. Cette ouverture internationale est complétée par la connexion à des réseaux scientifiques transnationaux correspondant aux spécificités du master (ainsi l'histoire parlementaire).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le master d'<i>Histoire</i> de l'Université d'Orléans est le débouché naturel de la licence d'<i>Histoire</i> du même établissement, ainsi que du parcours <i>Droit et Histoire</i> de la licence de <i>Droit</i>, même si le dossier ne fournit aucune donnée quantitative à cet égard.</p> <p>Le master d'<i>Histoire</i> pâtit de la concurrence du master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation</i> (MEEF), dans la mesure où la licence d'<i>Histoire</i> offre un parcours <i>Enseignement</i> qui oriente les étudiants vers ce MEEF. Cependant, un certain nombre de candidats au professorat du secondaire préfèrent malgré tout s'initier à la recherche en histoire avant de passer les concours.</p> <p>D'organisation souple, avec une forte dimension pluridisciplinaire, le master d'<i>Histoire</i> de l'Université d'Orléans permet des passerelles, notamment vers des masters spécialisés du domaine de la <i>Communication</i> et, comme cela vient d'être dit, vers la préparation aux concours de l'enseignement - encore qu'ici, l'absence d'enseignements en géographie (même optionnels), durant deux ans, puisse constituer un handicap.</p> <p>Il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la réussite. Mais la matière dont les enseignements sont conçus et le substantiel taux d'encadrement en enseignants-chercheurs expliquent la relativement faible proportion d'étudiants qui échouent.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement sont très variées : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), activités de terrain, travaux personnels encadrés (TPE), etc. Elles sont bien articulées entre elles.</p> <p>Une large place est faite au numérique. L'accent est mis sur les outils numériques d'aide à la recherche. On ne se contente pas de signaler aux étudiants la mise à disposition de contenus ou l'utilisation d'Internet pour des recherches bibliographiques.</p> <p>Bien au contraire, il s'agit d'intégrer le numérique à la recherche comme à la diffusion de ses résultats, en réfléchissant aux apports pédagogiques du numérique, à son utilisation dans le cadre professionnel, mais également à la manière dont le numérique peut enrichir les sources. Il y a donc une véritable formation aux outils numériques, aussi bien dans le domaine de la recherche (spécialité PCS) que dans le domaine de la <i>Communication</i>, spécialement politique (spécialité MAP). Cela étant, aucune certification informatique ne paraît proposée aux étudiants.</p> <p>D'autre part, il n'est guère question de la plateforme de l'établissement ; et il ne paraît pas y avoir de réflexion sur l'ingénierie pédagogique (pédagogie inversée, auto-formation, formation ouverte à distance).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Le dossier ne précise pas comment fonctionnent les jurys d'examens, ni s'il y a une session de rattrapage. L'organisation du contrôle des connaissances est en tout cas conforme à la réglementation.</p> <p>Les modalités de ce contrôle sont suffisamment variées (mini-mémoires, oraux, soutenances de mémoire, rapports et notes de synthèse). Elles sont bien adaptées à une formation de haut niveau, à visée professionnalisante. On remarque aussi la place du collectif, en toute cohérence avec les objectifs visés par la formation.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
Les compétences visées sont clairement annoncées, et font l'objet de fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais il n'y a ni supplément au diplôme, ni portefeuille de compétences ou livret de l'étudiant (en tout cas de l'aveu du dossier d'autoévaluation).
Suivi des diplômés
Le dossier ne mentionne pas de politique particulière de l'établissement à l'égard du suivi des diplômés, ni de service spécifiquement en charge de ce suivi. Cependant, l'équipe pédagogique a mené sa propre enquête, dont les résultats portent sur des effectifs significatifs. En effet, une culture du suivi existe bel et bien, avec une attention particulière portée à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études. Au vu de cette volonté de bien faire, il serait souhaitable que l'université d'Orléans puisse allouer les moyens nécessaires à ce que ce suivi puisse être formalisé et systématisé.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Les étudiants évaluent les enseignements. On remarque en particulier qu'une réflexion collective est demandée aux étudiants de deuxième année du master (M2) MAP, qui fait l'objet d'un travail écrit directement exploitable pour ajuster les contenus de la formation en temps réel. Le résultat des évaluations estudiantines est traité au niveau du département - département dont les modalités de réunion ne sont pas précisées dans le dossier. L'équipe pédagogique révèle, à travers le dossier, une certaine capacité à l'auto-évaluation. Mais le dossier fourni ne respecte pas assez rigoureusement le formulaire HCERES, ce qui ne facilite pas l'expertise.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une mention de grande qualité, originale, reposant sur deux spécialités bien campées.
- Une excellente articulation entre objectifs scientifiques et objectifs professionnels correctement ciblés.
- Une organisation à la fois cohérente et souple, respectant une logique de mention.
- Une attractivité maintenue.

Points faibles :

- Une ouverture internationale encore insuffisante.
- Des défauts organisationnels, dont l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

L'avis global est très positif. Centré sur les questions politiques, le master d'*Histoire* de l'Université d'Orléans défend un positionnement original, et il obtient des résultats tout à fait satisfaisants, en termes tant de qualité de la formation que de débouchés professionnels.

Il est d'autant plus dommage que la mention ne parvienne pas à attirer plus d'une cinquantaine d'étudiants. En effet, le niveau d'effectifs étudiants reste fragile, spécialement dans la spécialité MAP. Il ne fait pas de doute que des efforts supplémentaires en matière d'ouverture internationale, de recours au numérique, de suivi de l'acquisition des

compétences et d'évaluation des enseignements permettront d'améliorer l'attractivité d'une mention dont la cohérence et la crédibilité ont, du reste, été grandement améliorées depuis la dernière évaluation.

On ne peut qu'espérer que cette formation se voie allouer les moyens nécessaires pour perdurer, se développer encore et améliorer son pilotage, notamment en mettant rapidement en place un conseil de perfectionnement en bonne et due forme.

Observations de l'établissement

Réponse à l'HCERES suite au retour sur l'auto-évaluation des formations de l'UFR LLSH, Université d'Orléans

(Résumé du débat au conseil d'UFR du 1^{er} juin 2017)

Les responsables des formations ainsi que la direction de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines ont pris connaissance du retour fait par les experts de l'HCERES sur les auto-évaluations des 11 formations concernées.

Sans entrer dans les détails, les commentaires de l'HCERES appellent une réponse succincte de notre part. Si les évaluations de certaines formations sont globalement positives, soulignant les points forts et l'originalité de l'offre de formation de notre UFR, d'autres laissent une impression plus contrastée.

Concernant les points faibles relevés par les experts, il convient de distinguer trois cas de figure :

Premièrement, il faut noter l'existence de quelques véritables faiblesses que – jouant sincèrement le jeu de l'auto-évaluation – les responsables de formation de notre UFR n'ont pas voulu dissimuler. Nous sommes cependant en train d'y remédier collectivement ce qui n'a pas été suffisamment souligné.

À titre d'exemple, consciente de l'importance de la mobilité internationale, l'UFR s'est appliquée non seulement à encourager mais à fortement inciter les départs à l'étranger en proposant depuis la rentrée 2015 – parmi d'autres mesures – des guides pédagogiques par filière qui présentent de façon détaillée les enseignements et les dispositifs d'aide pédagogique et administrative de nos universités partenaires en Europe, ce qui a permis d'augmenter les candidatures ERASMUS+ de 50 % en un an, tendance qui se poursuit cette année.

Autre exemple, l'UFR a organisé des « rencontres numériques » en 2016 pour dynamiser la formation par le numérique.

Depuis 2015, des groupes de réflexion réunissant responsables de formation et personnels administratifs se penchent régulièrement sur des questions pédagogiques telles que la formation continue, l'approche par compétences, l'évaluation des stages, la place de l'international, l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Dans ces domaines, les pistes d'amélioration proposées dans les rapports de l'HCERES rejoignent des réflexions amorcées au sein de l'UFR depuis la rentrée 2015 mais qui ne sauraient pourtant toutes se traduire immédiatement par des changements de maquettes.

Deuxièmement, quant aux commentaires qui pointent le caractère « incomplet » des renseignements dans certaines parties des formulaires fournis, il nous semble qu'il y a parfois eu des malentendus ou des maladresses dans la présentation des formations : certains aspects paraissent tellement évidents qu'ils n'ont pas été mentionnés (l'existence d'une session 2 ou de dispositifs de réorientation par exemple). D'autres n'ont pas été nommés ou présentés correctement : des instances qui remplissent parfaitement le rôle d'un conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement dans le cadre des différentes formations, sans qu'on leur ait donné le nom prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014.

Troisièmement, et ceci explique aussi l'existence de quelques lacunes dans les auto-évaluations, notamment en ce qui concerne les données relatives au taux d'échec ou d'abandon en première année de licence ou à l'insertion professionnelle de nos diplômés¹, il convient de signaler que l'université d'Orléans et *a fortiori* l'UFR de Lettres, langues et sciences humaines souffrent d'un manque de moyens financiers et humains évident dans plusieurs domaines. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante n'est pas en mesure de fournir les données demandées dans les dossiers d'auto-évaluation. L'établissement fait d'ailleurs allusion à ce problème dans le bilan le concernant.

Si la plupart des composantes peuvent pallier ce manque en effectuant leurs propres enquêtes, ceci s'avère très difficile à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui est fortement sous-encadrée en termes de personnel BIATTS (29,5 postes pour environ 3000 étudiants en 2016). Notre UFR s'efforce cependant depuis 2014 de mener des enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des formations avec les moyens du bord. Les collègues qui s'attellent à cette tâche sont formés en autodidactes.

C'est encore le manque de moyens qui empêche de mettre certaines recommandations des experts de l'HCERES en place, recommandations que nous approuvons pourtant sans réserve : des certifications C2i ou en langues étrangères sont certes gratuites pour les étudiants mais coûteuses pour l'établissement (à la rentrée 2016 l'établissement a fortement réduit la certification du CLES), pour ne donner qu'un exemple.

En somme, les dossiers d'auto-évaluation proposent une photographie sincère et critique de formations universitaires souffrant du manque de moyens à tous les niveaux sans toujours détailler les efforts faits pour assurer les chances de réussite de nos étudiants.

(Pour le résumé : T. Pughe, A. Delouis)

A Orléans le 22 juin 2017

Le Président de l'Université d'Orléans,

Ary BRUAND



¹ Le masculin est utilisé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.